

## PVB® Poudre calcique GA



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

*Calcarea carbonica* 3 DH ..... 0,1428 g  
*Calcarea fluorica* 3 DH ..... 0,0989 g  
*Calcarea phosphorica* 3 DH ..... 0,1428 g  
*Sulfur iodatum* 3 DH ..... 0,0989 g  
*Arnica montana* 3 DH ..... 0,1428 g  
*Symphytum officinale* 3 DH ..... 0,1428 g  
*Ruta graveolens* 3 DH ..... 0,1428 g

Excipients :

Lactose QSP ..... 1,0000 g

Forme pharmaceutique:

Poudre orale.

Espèce cibles:

Bovins, ovins, caprins, équins et porcins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, ovins, caprins, équins et porcins :

- médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans les troubles du métabolisme calcique.

Contre-indications:

Non connues.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Sans objet.

Autres précautions:

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Non connus.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant ce médicament homéopathique est traditionnellement utilisé pendant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

**Posologie:**

10 à 20 g (soit 1 à 2 cuillères à soupe) par jour pendant 3 semaines.

Administrer soit directement dans la gueule de l'animal, soit diluer dans l'eau de boisson, soit mélanger à l'aliment.

**voie d'administration:**

Voie orale.

**Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):**

Non connu.

**Temps d'attente:**

Viande et abats : zéro jour.

Lait : ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

**Propriétés pharmacologiques:**

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

**Incompatibilités:**

Non connues.

**Durée de conservation:**

5 ans.

**Précautions particulières de conservation selon pertinence:**

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

**Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:**

BOIRON  
2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY  
FRANCE

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:**

FR/V/0913144 6/2012 - 15/06/2012

**Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:**

Sans objet.

---

Laboratoires BOIRON

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY  
FRANCE  
Tél. : 04.78.45.61.00  
Fax. : 04.78.45.61.02  
dept-veterinaire@boiron.fr  
www.boiron.fr

